



Tenter sa 2^{de} chance en L.AS2 ou en L.AS3 (2^{ème} année ou 3^{ème} année de Licence Accès santé)

Que sont les « L.AS2 » et « L.AS3 » ?

Deux candidatures seulement sont possibles pour l'accès aux filières de santé. Si un étudiant issu de PASS souhaite tenter sa **2^{de} candidature**, celle-ci ne pourra s'effectuer **qu'à compter d'une 2^{ème} année, voire en 3^{ème} année de licence, avec une mineure « Accès santé » : la L.AS2 ou la L.AS3.**

Le programme se compose alors des enseignements propres à la licence disciplinaire (Majeure disciplinaire ; 60 crédits Ects) auxquels s'ajoutent ceux de la mineure « Accès santé » (10 crédits Ects), avec des enseignements issus du tronc commun du PASS et des spécialités de santé.

Pour pouvoir candidater à une filière de santé et prétendre l'intégrer, il faudra :

- Réussir l'année de L.AS (L.AS2 ou L.AS3) en 1^{ère} session et en fonction d'un seuil d'admissibilité ;
- Valider la mineure « Accès santé » ;
- Et, éventuellement (si l'étudiant n'est pas un « grand admis »), réussir le 2d groupe d'épreuves (épreuve orale).

Modalités :

- **Pour un étudiant de PASS souhaitant arrêter à l'issue du S1 : Pas d'accès en L.AS1.** Mais, inscription dans une Licence 1 de préférence dans une mention qui lui plaît et qui le motive et/ou dans laquelle il est susceptible de réussir. La validation des 60 Ects de cette licence 1 lui permettra ensuite de s'inscrire en licence 2 et de suivre la mineure Accès santé. **NB :** Il pourra tout aussi bien attendre d'être en licence 3 pour la suivre et tenter sa 2de candidature.

[Admission en licence 1 : via la plateforme Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>), du 20 janvier au 29 mars 2022.]

- **Pour un étudiant de PASS qui n'a pas obtenu la moyenne à l'issue de son année : Pas d'accès en L.AS1.** Mais, inscription dans une Licence 1 de préférence dans une mention qui lui plaît et qui le motive et/ou dans laquelle il est susceptible de réussir. La validation des 60 Ects de cette licence 1 lui permettra ensuite de s'inscrire en licence 2 et de suivre la mineure Accès santé. **NB :** Il pourra tout aussi bien attendre d'être en licence 3 pour la suivre et tenter sa 2de candidature.

[Admission en licence 1 : via la plateforme Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>), du 20 janvier au 29 mars 2022.]

- **Pour un étudiant de PASS reçu-collé :**
 - **Candidature en vue d'une inscription en Licence 2.** Si l'étudiant est admis, il pourra suivre la mineure « Accès santé ». **NB :** Il pourra tout aussi bien attendre d'être en licence 3 pour la suivre et tenter sa 2de candidature.

[Admission en licence 2 : via la plateforme eCandidat <https://ecandidat.univ-lorraine.fr> à partir de la mi-mars]

- **+ par précaution, inscription en licence 1** (Attention : pas d'accès à la mineure « Accès santé » !).

[Admission en licence 1 : via la plateforme Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>), du 20 janvier au 29 mars 2022.]

Plus d'infos:

- www.tutoweb.net
- pass-las-contact@univ-lorraine.fr

BESOIN DE FAIRE LE POINT SUR VOTRE ORIENTATION ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en vue d'un entretien personnalisé avec un-e Psychologue de l'éducation nationale-Conseiller/ère en orientation scolaire et professionnelle du SOIP (Service universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle), que ce soit à Metz, Nancy ou Vandœuvre.

À Metz

Du lundi au
vendredi : 12h30 -
17h
Campus du Saulcy
Ile du Saulcy
57 012 Metz cedex
1
03 72 74 03 62

À Nancy

Du lundi au
vendredi : 13h30 -
17h et le mardi : 9h
- 12h et 13h30 - 17h
Campus Lettres et
sciences humaines
Maison de
l'Étudiant
Bâtiment D - Entrée
D2 - 2^{ème} étage
23, boulevard
Albert 1^{er}
54 000 Nancy
03 72 74 03 61

À Vandœuvre-lès-Nancy

Du lundi au
vendredi : 9h - 12H
et 13h30 - 17h
Espace de Services
Aiguillettes - ESA
Campus Aiguillettes
Rue du Jardin
Botanique
54 600 Villers-lès-
Nancy
03 72 74 03 60

soip-contact@univ-lorraine.fr

<http://u2l.fr/soip>

 [soipunivlorraine](https://www.facebook.com/soipunivlorraine)

Màj 07/04/2022

